

VILLERS-SAINT-PAUL.

(Villiers. — Villars-Sancti-Pauli.)

La paroisse de Villers-Saint-Paul dépendait de l'abbaye de Fécamp. L'église est une des plus curieuses du pays par sa nef, que nous avons seule à rappeler, et qui termine la série des monuments que nous avons eus à décrire en détail dans cette première partie.

L'orientation de cette nef est régulière à peu de chose près. — Son plan est rectangulaire et à trois divisions. — Son appareil, ainsi que celui de la façade, est en pierres de taille bien appareillées. — Voici les dimensions de ces deux parties de l'église :

1° <i>A l'intérieur :</i>		Hauteur intérieure des murs de la nef principale ^{m.} 8,75	
Longueur totale de la nef.	17,65 ^{m.}	— des collatéraux	4,15
Largeur totale.	12,05	2° <i>A l'extérieur :</i>	
— de la nef principale	5,78	Hauteur du faitage du toit principal	14,55
— des collatéraux : dr. : 2 ^m , 50 ; g. : 2,45		— du pignon du portail	5,65

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef principale (I : 1, 2). — Elle est visible extérieurement, des deux côtés, par sa muraille supérieure. Au nord comme au sud, ce mur est divisé en deux parties par un contre-fort peu saillant, qui se répète vers la façade. Six fenêtres à plein cintre assez régulièrement espacées, se remarquent à droite comme à gauche du contre-fort central ; elles sont envahies en partie par le toit du collatéral, et leur évasement avec ses moulures (IV : 56) leur forme une sorte d'encadrement d'un bon effet. Un cordon saillant de pointes de diamant les relie entre elles au niveau de l'imposte, et inscrit leur archivolt. Mais la partie la plus remarquable de ces murs, qui fait de la nef de l'église un monument que l'on peut dire unique dans le Beauvoisis, c'est le couronnement sculpté qui la surmonte. De chaque côté (I : 3), une série de vingt-neuf modillons régulièrement espacés et dont la saillie est ornée des sculptures les plus variées, sont surmontés d'une assise aussi saillante qu'eux, taillée inférieurement en biseau au niveau de chaque intervalle qui sépare les modillons (III : 1 à 50 ; IV : 1 à 54). Cette face oblique, partout sculptée et ouvragée, produit l'effet le plus inattendu tant par la variété que par le choix des sujets sur lesquels nous aurons ailleurs à revenir.

Collatéraux de la nef. — Deux contre-forts répondant à ceux de la nef principale, font saillie sur les murs des collatéraux, mais ils sont plus ornés, leur partie supérieure se composant, comme à Saint-Étienne et à Creil (Saint-Évremont), de deux colonnes engagées dont le chapiteau remplace un des modillons du couronnement (I : 2 ; III : 51, 64, 65). Ce dernier est composé d'une série d'arcatures saillantes à plein cintre ou ogivales, avec contre-arcatures, et retombant sur une série de modillons variés (III : 51 à 76 ; IV : 57 à 68). Une porte, percée dans le mur du sud, a été faite ou remaniée au ^{xiii}^e siècle. Trois petites fenêtres à plein cintre, irrégulièrement disposées dans chacun de ces murs, ont leur archivolt inscrite par une moulure saillante, en chevrons évidés (IV : 55), qui envahit l'assise des modillons.

Façade, portail. — La façade (I : 6) a un portail central qui fait saillie et qui correspond à toute la largeur de la nef principale. Il est orné inférieurement (II : 5) de dix colonnes de chaque côté. Toutes ont des bases très-frustes et sont surmontées de chapiteaux dont les sculptures sont assez intactes (I : 7, 8). Elles supportent une archivolt à plein cintre multiple (II : 5, 6) composée de cinq

archivoltes secondaires formant un pareil nombre de voussures. Le tympan sans ornements présente un appareil singulier sur lequel nous reviendrons. Un pignon spécial surmonte l'archivolte et montre, comme ornementation, une moulure saillante en bordure très-fruste (II : 7 a), et une pierre encastrée et sculptée en bas-relief représentant une figure vêtue d'un manteau et terrassant un lion (II : 4, 5). Les deux angles des pieds droits latéraux de ce pignon sont garnis de deux colonnes qui constituent un porte à faux choquant. Cet ensemble du portail se détache en saillie du reste de la partie centrale de la façade, qui se termine supérieurement en un pignon très-aigu (I : 6). La base de ce dernier est dessinée par une moulure horizontale particulière (II : 1, 3) qui surmonte deux fenêtres à ogive obtuse et séparées supérieurement par un œil-de-bœuf (I : 6; II : 1, 2, 3). Une rangée de violettes finement sculptées inscrit supérieurement ces différentes baies. — Les deux parties latérales de la façade n'offrent de remarquable qu'un œil-de-bœuf évasé (I : 6); cependant du côté droit on constate une baie de porte bouchée, surmontée d'un plein cintre inscrit par une moulure saillante en pointes de diamant.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Nef (I : 3, 4). — Chaque mur de la nef principale, qui n'était pas voûtée, mais surmontée d'un plafond horizontal, est percée supérieurement des six baies de fenêtres à plein cintre qui montrent leur large évasement au-dessus des arcades inférieures. Celles-ci, au nombre de six, sont en ogive, à retraite simple retombant, en dedans de chaque arcade (I : 5), sur deux chapiteaux engagés dans les piliers quadrilatères qui supportent les murs de la nef, et dont les quatre arêtes sont creusées en quart de rond. Le tailloir des chapiteaux contourne, en se prolongeant, chacun de ces piliers; toutefois, à la face principale du pilier central, le tailloir est interrompu par le fût d'une colonne engagée qui s'élève jusqu'à une hauteur de 4 mètres de chaque côté, pour supporter une arcade à plein cintre qui n'existe plus, mais dont l'arrachement se voit encore (I : 5; V : 1, 2). — Du côté du chœur, la nef se rattache brusquement à une construction postérieure. — Vers la façade, elle montre un mur simple, percé seulement de la baie du portail (surmontée d'une retraite en plein cintre) et, plus haut, des deux fenêtres ogivales et de l'œil-de-bœuf central précédemment signalés à l'extérieur.

Les collatéraux, non voûtés comme la nef, montrent des piliers semblables à ce qu'ils sont vers la nef principale. Le plus central y présente aussi une colonne engagée qui a 2^m, 85 de hauteur, et qui supporte encore une simple arcade à plein cintre (I : 4, 5 a) avec une seconde colonne analogue engagée vis-à-vis dans le mur propre du collatéral. Ce mur ne présente d'ailleurs que l'évasement des trois baies de petites fenêtres à plein cintre qui y sont pratiquées (I : 5 d), et au-dessous une série d'arcades simulées inégales, et de 0^m, 30 de profondeur (I : 5 b).

Les colonnes engagées de l'intérieur de cette nef ont des chapiteaux dont l'ornementation est remarquable (V : 3 à 22) et principalement végétale (aroides). Quelques-uns sont historiés, mais trop mutilés pour qu'on puisse les rétablir par le dessin. Les bases sont ornées de pattes angulaires.

A l'exception de la porte bouchée vers l'extrémité du collatéral droit dont il a été question, la nef de l'église de Villers-Saint-Paul est parfaitement homogène et de la fin du XII^e siècle. Une disposition intérieure particulière, à la partie moyenne de la nef, est la présence de colonnes engagées dans les murs pour supporter trois arcades simples transversales et à plein cintre dans les trois divisions de la nef. Ces arcades ne pouvaient que tendre à écarter les murs de l'édifice; aussi ces derniers sont-ils renforcés d'un contre-fort extérieur au niveau de ces arcades intérieures. Il faut croire que, plus tard, on aura jugé cette résistance insuffisante pour la plus grande arcade (dans la nef principale), car elle n'existe plus aujourd'hui, et il ne reste que les traces de son arrachement dans les murs et les colonnes qui la supportaient. Nous avons cru devoir la rétablir dans nos dessins.